

À PREMIÈRE VUE

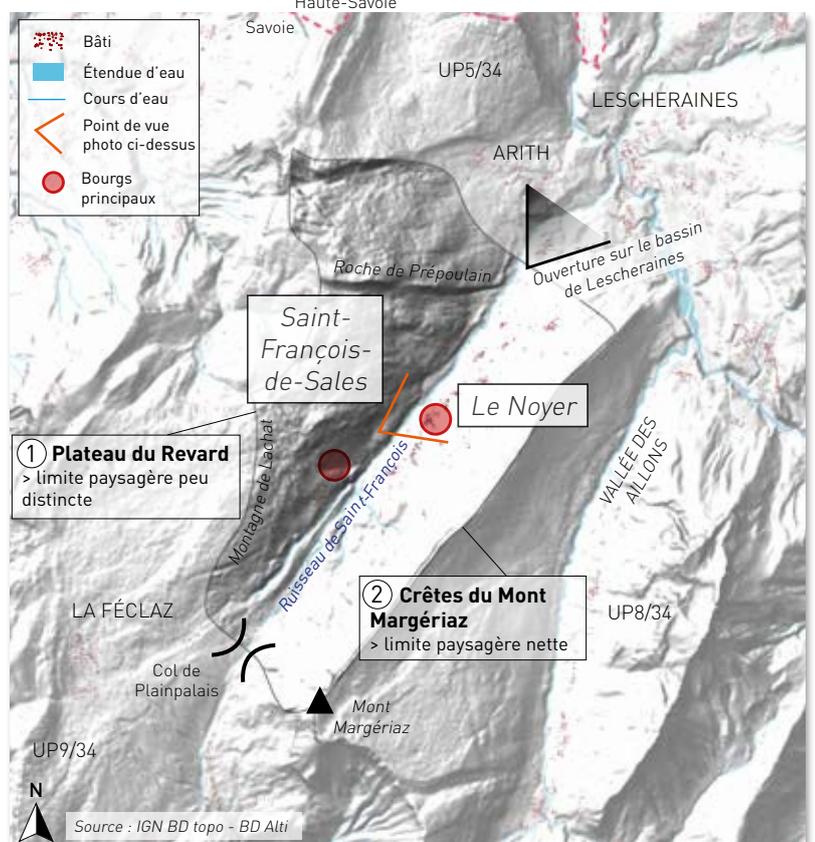
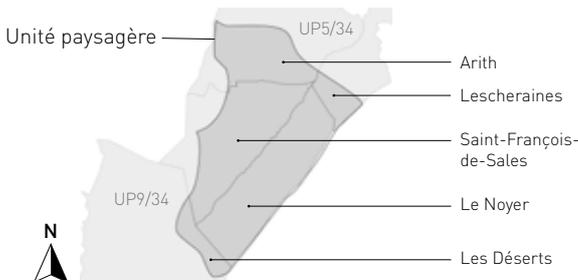
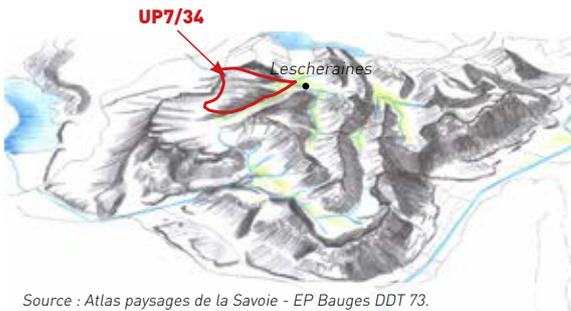


Porte d'entrée dans le cœur des Bauges depuis le Plateau de la Leysse, cette vallée offre des paysages linéaires, structurés par les boisements, les villages / hameaux le long des voies de communication et les crêtes minérales du Mont Margériaz. Les paysages alternent entre boisements denses et clairières ouvertes, entretenues par les activités agropastorales liées à la production de fromage (notamment l'AOC Tome des Bauges). Le fond de la vallée est occupé par une ripisylve de feuillus révélant la présence de l'eau sur le territoire. Cette vallée en 'V' présente deux versants dissymétriques. Le versant adret est pentu et boisé tandis que le versant ubac présente une topographie plus douce et des paysages ouverts. À mi-pente sur chaque versant, les espaces construits forment des cordons habités qui se regardent, où l'architecture préservée fait partie intégrante du patrimoine local.

Repères paysagers

Limite Département	Limite de l'unité	Sommets structurants	Cols aménagés (passage et basculement)

CONTEXTE PAYSAGER



STRUCTURES PAYSAGÈRES, COMPOSANTES ET REPÈRES

Profil schématique est / ouest

Mont Margériaz
Crêtes calcaires et dalle monoclinale karstique

Vallée du Saint-François
Vallée boisée intégrant des clairières linéaires
Ruisseau structurant et ripisylves

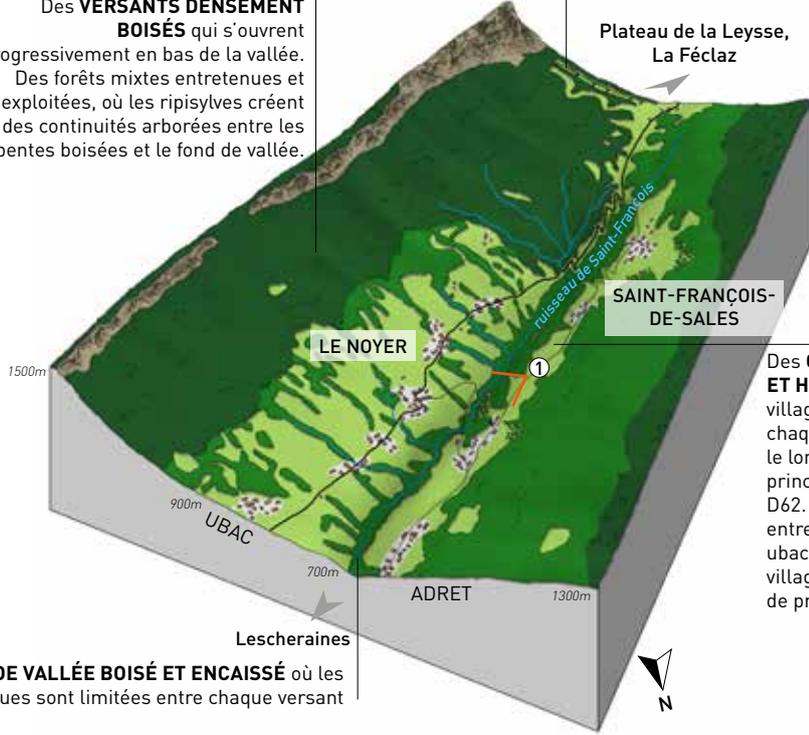
Plateau du Revard
Boisements sur sol karstique et tourbières

STRUCTURES PAYSAGÈRES



Les églises comme éléments de repère des silhouettes villageoises. Exemple : Le Noyer

Des **VERSANTS DENSÉMENT BOISÉS** qui s'ouvrent progressivement en bas de la vallée.
Des forêts mixtes entretenues et exploitées, où les ripisylves créent des continuités arborées entre les pentes boisées et le fond de vallée.



Un **TERRITOIRE ATTRACTIF, TRAVERSÉ ET CONNECTÉ AU PLATEAU DE LA LEYSSE** pour la pratique des activités de loisirs

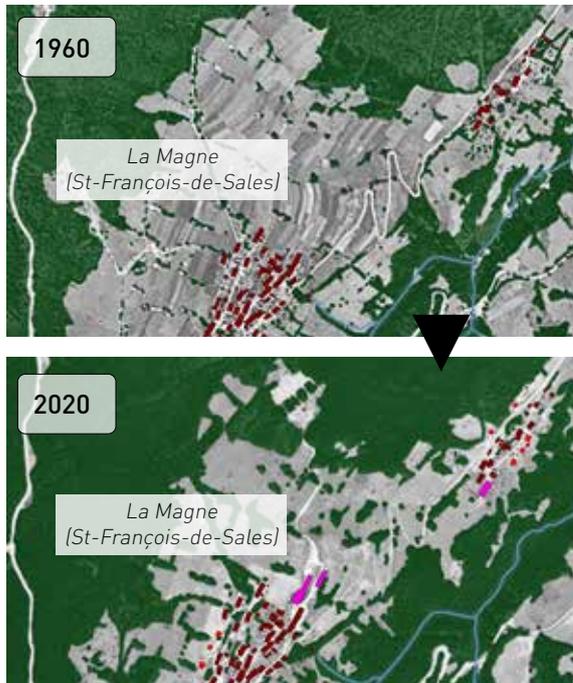
Plateau de la Leysse, La Féclaz

SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES

Des **CLAIRIÈRES OUVERTES ET HABITÉES** présentant des villages-rues groupés sur chaque versant, implantés le long des deux routes principales : la D912 et la D62. De fortes co-visibilités entre les versants adret et ubac, mettant en lumière les villages / hameaux entourés de prairies et de vergers.

Un **FOND DE VALLÉE BOISÉ ET ENCAISSÉ** où les connexions physiques sont limitées entre chaque versant

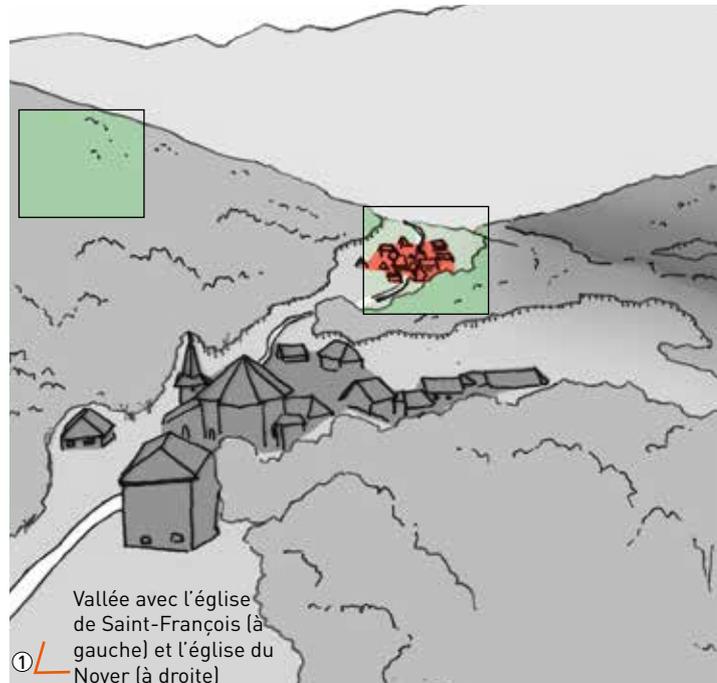
ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES



Progression de la forêt dans les clairières habitées et développement des exploitations agricoles

- Bâti existant en 1960
- Bâti apparu depuis 1960
- Bâti d'activité apparu depuis 1960
- Boisements

ENJEUX PAYSAGERS



© Passeurs - Caroline Belot



© Michel, Pérés, PNR du massif des Bauges



© Passeurs - Caroline Belot



© Passeurs - Caroline Belot

Une vallée fermée par les boisements

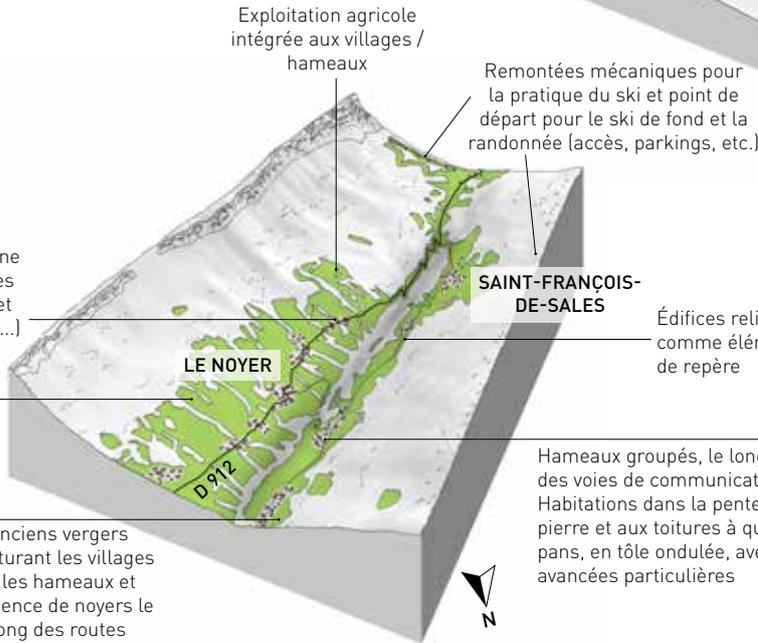
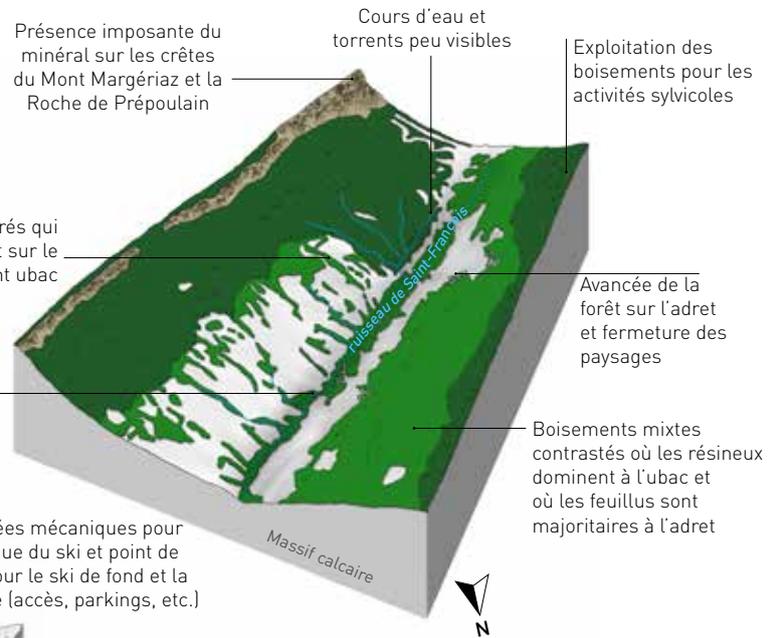
Vallée enneigée où les espaces ouverts contrastent avec les boisements au feuillage caduc

Ripisylves séquençant les versants ouverts

Petit patrimoine au cœur des villages

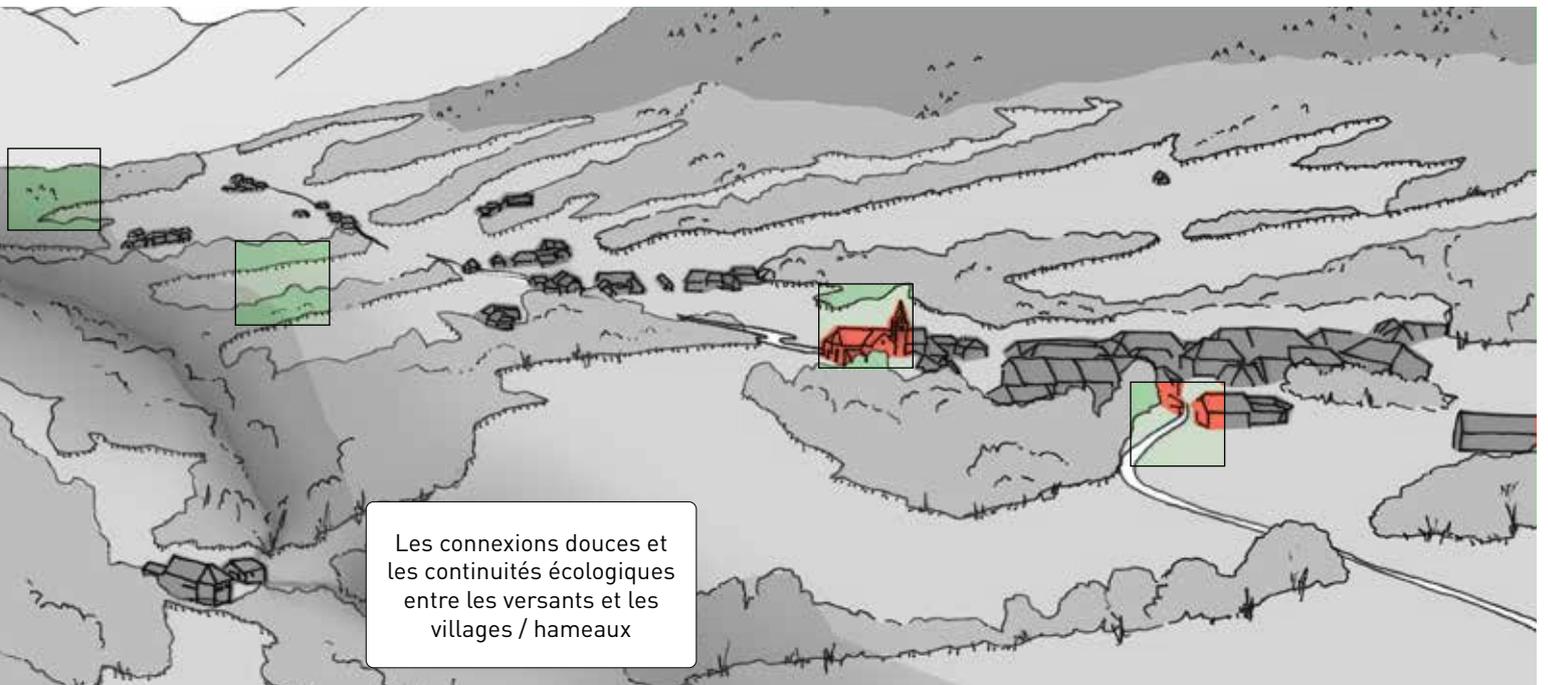
COMPOSANTES NATURELLES

- Sommets et éboulis rocheux ■
- Boisements de feuillus (chêne, hêtre, charme, érable) et mixtes à dominance de feuillus ■
- Boisements de résineux (sapin, épicéa) et mixtes à dominance de résineux ■
- Cours d'eau et torrents ■



COMPOSANTES HUMAINES

- Prairies, champs de fauche et vergers ponctuels
- Bâti
- Routes principales
- Remontées mécaniques



Des édifices religieux ponctuant la vallée

Des maisons baujues en pierre et en tôle ondulée aux couleurs chatoyantes

Co-visibilité entre les villages sur les deux versants se faisant face

Des boisements exploités par les activités sylvicoles

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Aux termes de la Convention européenne du paysage, les objectifs de qualité paysagère sont « la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie » (art. 1, Convention européenne du paysage).

Les Atlas de paysages - méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages.

Un TERRITOIRE ATTRACTIF, TRAVERSÉ ET CONNECTÉ AU PLATEAU DE LA LEYSSE

-  **Requalifier, aménager et intégrer dans le paysage les entrées des domaines skiables et les cols (sites stratégiques)**
-  **Valoriser, aménager les routes balcons, belvédères comme entrée dans le cœur des Bauges**
-  **Préserver, gérer et améliorer la qualité des ensembles paysagers remarquables, des structures paysagères et des géosites** : versants ouverts et habités rythmés par les ripisylves, pentes boisées, etc. **en misant sur les produits du terroir** (Charte Forestière de Territoire, Label Bois des Alpes, Tome des Bauges)

Des VERSANTS DENSÉMENT BOISÉS / Un FOND DE VALLÉE BOISÉ ET ENCAISSÉ

-  **Créer des continuités douces** entre les bourgs / hameaux et les versants
-  **Préserver les paysages forestiers**
Maîtriser les coupes franches et travailler les aménagements de gestion forestière

Des CLAIRIÈRES OUVERTES ET HABITÉES

-  **Préserver et valoriser la lisibilité de la structure urbaine locale et des caractéristiques architecturales locales**
 - Préserver les tissus urbains traditionnels denses et le patrimoine bâti, et traiter les transitions espaces urbanisés / espaces naturels et agricoles
 - Identifier et préserver les « coupures vertes »
 - Limiter les constructions le long des routes et les équipements (ex: tri sélectif) en dehors des tissus villageois
 - Poursuivre l'intégration des nouveaux bâtis agricoles et la dynamique de réhabilitation des maisons anciennes selon les caractéristiques architecturales locales
 - Valoriser les silhouettes bâties en préservant les effets de covisibilités
 - Intégrer les panneaux photovoltaïques au paysage, de façon remarquable
-  **Préserver et valoriser les paysages ouverts pastoraux offrant des points de vues remarquables** : Limiter fortement l'enfrichement et la fermeture des paysages

